

Le pôle d'échanges, une priorité pour l'Île-de-France.

La modernisation de votre pôle d'échanges s'inscrit dans la démarche du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF). Élaboré en 2000 à l'initiative de l'État, avec la Région Île-de-France, le STIF, l'ensemble des collectivités locales et les transporteurs (RATP, SNCF, Optile), le PDUIF vise à faciliter la mobilité des Franciliens tout en préservant l'environnement. Il prévoit notamment la rénovation de 143 pôles d'échanges, contribuant ainsi au développement d'un réseau de transports publics performant à l'échelle de la Région. Chaque projet de pôle bénéficie d'un budget allant jusqu'à 3 M €, financé par la Région Île-de-France, le STIF et les maîtres d'ouvrage (collectivités et transporteurs).

Pour en savoir plus :
pdu.stif.info

DIACONSEILS

Chaque jour, vous vous déplacez grâce aux modes de transports présents sur votre pôle d'échanges.

Afin de faciliter tous vos déplacements, la Région Île-de-France, le STIF (Autorité organisatrice des transports en Île-de-France), le Conseil général du Val-de-Marne, la ville de Joinville-le-Pont et la RATP engagent un vaste programme de modernisation de votre pôle d'échanges. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF), qui vise à faciliter la mobilité des Franciliens, tout en préservant leur cadre de vie.

Les principaux objectifs du projet :

- améliorer la qualité et le confort des espaces voyageurs des bus,
- redéfinir les besoins et l'offre de stationnement,
- faciliter la circulation des bus aux abords de la gare,
- améliorer les conditions d'accès à la gare pour tous les usagers.

► Coût global de l'opération : 3 049 000 €

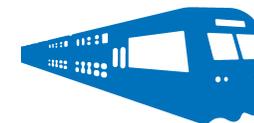


L'autorité organisatrice de vos transports en Île-de-France



Plan de Déplacements Urbains

Le pôle d'échanges de Joinville-le-Pont s'améliore pour mieux vous transporter



Votre pôle d'échanges s'améliore, vos déplacements aussi !

Le Conseil général du Val-de-Marne réalise des travaux de voirie à partir du 19 octobre 2009, pour une durée de quatre mois, afin d'améliorer la circulation des bus et les conditions d'accès à la gare RER A de Joinville-le-Pont.



La circulation des bus optimisée

La gare routière accueille huit lignes de bus.

> les aménagements prévus :

- création d'un couloir de bus sur l'avenue Jean-Mermoz (RD4 - ex RN4) jusqu'au carrefour de la Résistance,
- aménagement de la rampe descendante de l'avenue des Canadiens pour l'usage spécifique des bus,
- organisation du mouvement de retournement des bus au carrefour de la Pyramide,
- réglage des feux tricolores sur les carrefours de la Pyramide et de la Résistance.

> les bénéfices attendus :

Ces aménagements permettront de soustraire les bus des aléas de la circulation, notamment à la sortie de la gare, afin d'améliorer la régularité de passage sur l'ensemble de l'itinéraire.

Des conditions d'accès à la gare améliorées

Les difficultés rencontrées par les piétons et les cyclistes dans leurs déplacements pour accéder à la gare sont dues essentiellement à l'importance des infrastructures routières.

> les aménagements prévus :

- réduction de la chaussée sur l'avenue Jean-Jaurès de trois voies, aujourd'hui sous-utilisées, à deux voies,
- élargissement des trottoirs et sécurisation des traversées piétonnes,
- création d'une piste cyclable bidirectionnelle,
- création d'une borne d'appel taxi
- réalisation d'un point de dépose minute

> les bénéfices attendus :

Ces aménagements visent à rendre les trajets à pied ou en vélo plus agréables et plus sûrs et à encourager les automobilistes à finir leur trajet en transports en commun. Le pôle sera également accessible à toutes les personnes à mobilité réduite, c'est-à-dire les utilisateurs de fauteuils roulants, les voyageurs avec poussette ou encombrés de bagages...



Déroulement des travaux de voirie

Phase 1 : travaux sur l'avenue Jean-Mermoz (2 mois) : la circulation est maintenue, mais réduite à une voie dans chaque sens, de 9h30 à 16h30.

Phase 2 : travaux sur l'avenue Jean-Jaurès (2 mois) : la circulation est maintenue, mais réduite à une ou deux voies.

Attention !

A compter du 19 octobre 2009, la bretelle de liaison RD86a/RD4 sera fermée définitivement pour être affectée à la circulation des bus et des vélos.

Le stationnement sur l'avenue Jean-Jaurès sera ponctuellement interdit.

À terme, l'ensemble du pôle sera accessible aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Un environnement préservé

Suite aux travaux préparatoires réalisés par la ville de Joinville-le-Pont, le Conseil général du Val-de-Marne réalisera des plantations sur l'avenue Jean-Jaurès, afin, notamment, de préserver l'environnement et d'améliorer le cadre de vie. Ainsi, 18 arbres seront plantés courant décembre, en deux jours, sur le terre-plein de l'avenue Jean-Jaurès créant un nouvel alignement.

Fin 2010, la RATP réalisera des travaux pour améliorer la qualité et le confort des espaces voyageurs des bus.

> les aménagements prévus :

- reprise de la marquise de la gare, côté avenue Jean-Jaurès
- construction d'un auvent en façade arrière de la gare, côté gare routière
- réfection de la passerelle au dessus de l'avenue Jean-Mermoz
- mise en accessibilité de la salle d'accueil de la gare RER pour les personnes à mobilité réduite

> les bénéfices attendus :

À terme, le pôle d'échanges de Joinville-le-Pont sera plus accessible, plus accueillant et plus confortable. L'accueil et l'information des voyageurs seront une priorité.

Calendrier prévisionnel des travaux

Octobre 2009 à février 2010 : travaux de voirie pour améliorer la circulation des bus et les accès à la gare

Décembre 2009 : plantations

Fin 2010 : travaux RATP pour améliorer la qualité et le confort des espaces voyageurs des bus.